

L'Ascension de Gourdon 19<sup>e</sup> Edition et la Piccolo de Gourdon 7<sup>e</sup> Edition  
Aux Challenges Courses Hors Stade 06 & Spiridon Côte d'Azur 2015  
Jeudi 14 Mai 2015 (06 Alpes Maritimes)

- C.V & Règlement -

Pour Mémo : l'Ascension de Gourdon a lieu chaque Année le Jeudi de l'Ascension :

A savoir que c'est un Jour Férié modulable dans l'année, soit une quarantaine de jours après Pâques donc jamais fixe

Pour cette édition sera le Jeudi 14 Mai 2015.

L' Athlétic Philippidès Club le Bar sur Loup avec le concours de la Commune de Gourdon organise :

- L'Ascension de Gourdon course pédestre sur route distance 12,5 km (Gourdon 06 Alpes Maritimes)

- La Piccolo de Gourdon course pédestre (gratuite) distance 1,5 km : 3 boucles de 500 m

#### Article 1-Parcours & lieu :

L'Ascension de Gourdon **Jeudi 14 Mai 2015** course sur route classée au Challenge du CDCHS06 Route 06 2015 & Spiridon Cote d'Azur 2015

Distance : Pont du Loup - Gourdon 12,5 km le mesurage du parcours a été effectué par GPS.

Parcours longeant les gorges du Loup et Cascade du Saut du loup (reconnue par l'étape du tour de France et Iron Man)

A son arrivée à Gourdon situé sur un piton rocheux laissant découvrir un magnifique panorama de la Baie des Anges, Antibes à Théoules s Mer

Dénivelée + 623 ,83 m

Retrait des Dossards : **Jeudi 14 Mai 2015** 8h00-8h30 -Staff Organisation à Gourdon (Parking au Pied du Village)

\*8H25 1<sup>e</sup> Navette : Les participants sont acheminés par navette de Gourdon sur le **départ** de la course à **Pont du Loup**. (06 Alpes maritimes)

**Les Marcheurs** devront prendre la 1<sup>e</sup> Navette

\* 9h25 Dernière Navette

**Départ à 9h45 pour les Marcheurs**

**Départ donné à 10h00** de Pont de Loup, route de Gréolières, Bramafan et arrivée à Gourdon au parc de loisirs -Grand Pré

-Le parcours sera partiellement fermé à la circulation au départ de Pont de Loup et aux intersections signalant l'arrivée des coureurs par un véhicule motorisé balisé « sécurité course », un véhicule balai « sécurité course » fermera la course après le dernier participant et ramassera tout coureur ayant interrompu la course.

3 postes de ravitaillements seront répartis sur le circuit tenu par 8 bénévoles (plan de course sur Flyer d'inscription) :

2 postes sur le parcours + 1 poste à l'arrivée.

*La Piccolo de Gourdon course enfant (8-10ans) gratuite :*

Départ 12h00 (3 boucles de 500m) le parcours situé sur le Grand Pré à Gourdon proximité parking du Village

-un ravitaillement confirmé sera à l'arrivée de la course

**Les +++ :** Vestiaires/Consigne, w.c, Kiné, et Grand parking **gratuit** accueillant plus de 400 véhicules et Camping Car.

#### Article 2- Sécurité et Assistance Médicale

*L'Ascension de Gourdon :*

- Un service de sécurité sera en place tenu par des commissaires de course réparti sur le circuit en liaison direct avec la direction de la course et les secours.

- Un poste mobile de la **protection civile** assurera les secours en cas d'urgence et un poste fixe à l'arrivée à Gourdon

*La Piccolo de Gourdon course enfant (8-10ans) gratuite :*

Départ 12h00 (3 boucles de 500m) le parcours situé sur le Grand Pré à Gourdon.

- le départ sera donné par l'organisateur, 6 commissaires seront répartis sur les 3 boucles de 500 m

- Présence du poste de secours de la protection civile.

**Article 3-Participation :** Ouvert à tous y compris les marcheurs licenciés ou non.

Deux épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés FFA ou non, à partir de :

- De la **catégorie cadette** jusqu'à la **catégorie V5** pour l'Ascension de Gourdon

- De la **catégorie poussin, benjamin** pour la Piccolo de Gourdon.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

Les articles L.231-2 et L.231-3 du Code du Sport et la loi du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la santé des sportifs obligent l'ensemble des coureurs français ou étrangers à fournir la preuve de **leur aptitude à la course à pied en compétition**, aptitude justifiée par un certificat médical. Il s'ensuit que la participation à cette épreuve est subordonnée à la présentation :

-soit d'une licence Athlé compétition, Athlé santé loisir option running ou d'un Pass'Running délivré(e) par la FFA et en cours de validité

-soit d'une licence FSCF, FSQT, UFOLEP portant la mention running et en cours de validité

-soit d'une licence de Triathlon délivrée par la FFTriathlon et en cours de validité

- soit pour les non licenciés, à la présentation d'un certificat médical mentionnant la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la course. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

-les mineurs licenciés ou non, présenteront le bulletin d'engagement prescrit et signé de l'autorisation parentale.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical. Ces dispositions s'appliquent également aux coureurs étrangers.

#### Article 4-Inscription

Toute inscription est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Les inscriptions pourront se faire à compter du **01 Novembre 2014**, fixés au tarif de **11 €** :

- Par Sport.up, Téléchargement + Paiement en ligne : Inscription + déjeuner, **1€ montant de la Transaction** jusqu'au **Lundi 11 Mai 2015 inclus**

-Sur Notre site [www.athleticphilippides.com](http://www.athleticphilippides.com) jusqu'au **Lundi 11 Mai 2015 inclus** par téléchargement du bulletin d'engagement.

-Par le lien du CDCHS 06 du calendrier des courses et l'annonce dans le magazine Jogging International

-Par courrier jusqu'au **Lundi 11 Mai 2015 inclus**

-Chez Intersport GRASSE Partenaire du Club L' Athlétic Philippidès C.B.L

-A l'office de Tourisme de Gourdon ,le Bar sur Loup, d' Opio

-Sur place **Jeudi 14 Mai 2015** montant **12 €** si *disponibilité de dossards restants* au stand organisation situé à l'arrivée -Grand Pré de Gourdon.

Concernant le déjeuner pris en commun : L'inscription est comprise sur le bulletin d'engagement, naturellement jusqu'au **Lundi 11 Mai 2015 inclus**.

## Article 5- Retrait des Dossards & Navettes gratuites

Les dossards sont à retirer sur présentation de la licence et d'une pièce d'identité pour les non licenciés accompagné du certificat médical :  
- A partir de **8h00 Jeudi 14 Mai 2015** au Stand Organisation installé sur le Parking Grand Pré à Gourdon proximité du Village.  
- En cas de non délivrance d'une licence conforme ou d'un certificat médical lors de l'inscription, vous devez présenter l'un de ces documents lors du retrait du dossard.

**Aucune Epingle ne sera FOURNI.**

-un vestiaire sera à disposition sur présentation du dossard

Un numéro à l'identique du dossard sera apposé sur le sac contenant les effets du coureur (aucun vêtement « volant » ou autre ne sera consigné)

A partir de 8h25 (\* voir article 1) :

Les navettes (Bus Société TCAVL) achemineront les participants **gratuitement** sur présentation du dossard, au point de départ de la course à Pont du Loup.

## Article 6- Chronométrage & Arbitrage

Le chronométrage sera effectué par un chronométrateur agréé par la FFA utilisant un système de chronométrage électronique. Un concurrent n'empruntant pas l'ensemble du tracé de l'épreuve ne pourra être classé à l'arrivée. Pas de Dossard - PAS DE TEMPS - PAS DE CLASSEMENT. Un jury sera composé par l'organisation CDCHS 06 et André Ferretti avec son équipe membre de la Commission Des Courses Hors Stades dont le pouvoir de décision sera sans appel en cas de litige.

## Article 7- Assurance

Les organisateurs sont couverts par une Police d'Assurance souscrite auprès de la **Générali Assurances Iard** : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

**Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de déficience consécutive à un mauvais état de santé.**

## Article 8- Récompenses

Une Coupe+lots aux 3 premiers Hommes et aux 3 premières Femmes du scratch

- 1 Une Coupe aux classés de chaque catégorie 1<sup>er</sup>, 2<sup>eme</sup> & 3<sup>eme</sup>
- 2 Une Coupe par équipe Club /Association et Entreprise (4 par équipe ou mixte, toute catg) si nombre suffisant entreprise et Club.
- 3 Challenge du nombre (**4 par équipe ou mixte toute catégorie arrivés dans les meilleurs Chrono**)
- 4 Un Prix Spécial **Jean Marie LAMIELLE** remis aux *Vétérans 5*
- 5 **Un Prix exceptionnel d'une valeur de 450 € offert par notre partenaire Loca.Corsica toutes catégories confondues pour cette 19<sup>e</sup> édition.**  
Les conditions du partenariat :  
Notre partenaire récompense une année sur deux le **1<sup>er</sup> Homme et la 1<sup>ère</sup> Femme : le 1<sup>er</sup> Homme pour 2015**
- 6-Un séjour d'une semaine dans une villa de 5 PERSONNES : lieu Porto Vecchio Corse du Sud (hors transport)  
Période : Vacances de la Toussaint
- 7 Un T-shirt sera remis à l'Arrivée à chaque coureur. (Adulte & Enfant)

**Récompenses Enfants** : Aux 5 premiers par nos partenaire La Caisse d'Epargne, La S.E.C

- 8 Une Coupe + lots aux 5 premiers
- 9 Une médaille à chaque Participants
- 10 Des lots offerts par nos partenaires
- 11 Un T-shirt offert + Boisson Hydrenergy offert par DPL Sport

## Article 9 : Droit d'image

Lors de son engagement à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément les organisateurs de « l'Ascension de Gourdon » ainsi que leurs ayants droit, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître, prises à l'occasion de votre participation à cet événement sportif, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

*Découvrir la Passion de la Course à Pied !*

Site : [www.atthleticphilippides.com](http://www.atthleticphilippides.com)

L'Athlétic Philippidès Club le Bar s Loup - Club FFA  
A.Cau 967 chemin du Bosquet 06620 le Bar sur Loup  
[fabienne.lacombe@free.fr](mailto:fabienne.lacombe@free.fr) - [mariefrancecailliez.jardillier@notaires.fr](mailto:mariefrancecailliez.jardillier@notaires.fr)  
Siret n° 52088574000016-Agrément n°06S1511D  
Tél.06 28 23 77 04